



**Décisions du Président  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**  
Décision n°DP-2023-2

**Direction Commande publique**

**OBJET : CONCLUSION D'UN MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA "REHABILITATION ET L'AMELIORATION DE L'ISOLATION THERMIQUE DU BATIMENT SITUÉ AU 47 RUE LEO LAGRANGE A ANNONAY " N° 202234**

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

**VU** les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique,

**VU** l'arrêté préfectoral n°07-2018-12-27-003, en date du 27 décembre 2018 portant modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n°CC 2022-449 en date du 15 décembre 2022, portant délégation de pouvoir au Président par le Conseil Communautaire,

**CONSIDÉRANT** qu'Annonay Rhône Agglo souhaite confier les prestations citées en objet à une société privée,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

La conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment situé au 47 rue Léo Lagrange à Annonay avec la société ATELIER DE LA PASSERELLE sise 3 rue de la Quarantaine 69005 LYON pour un montant de 288 360,00 euros TTC, prestation supplémentaire éventuelle comprise.

**Article 2 :**

Cette décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal d'Annonay, affichée à la porte du siège d'Annonay Rhône Agglo et publiée au recueil des actes administratifs d'Annonay Rhône Agglo.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous Préfecture de Tournon

Fait à Davézieux, le

**Président**

**Simon PLENET**

Et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission :

23 Janvier 2023